

PROGRAMME

2022

L'École de l'innovation managériale lance le recrutement de sa quatrième promotion auprès des managers issus des trois versants de la fonction publique. Ce cycle est articulé autour de quatre grandes thématiques. L'EIM a pour ambition d'accompagner concrètement ses auditeurs, en leur permettant de découvrir des outils indispensables au « manager de demain », pilier d'une administration modernisée proche de ses usagers et soucieuse du développement des compétences et du bien-être de ses agents.

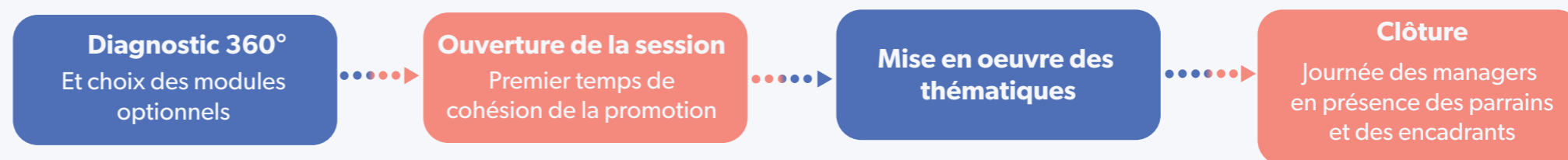
Top départ : Un diagnostic à 360° pour poser les bases de son projet d'évolution managériale

Grâce aux feedbacks de vos agents, de vos pairs ainsi que de votre hiérarchie, réalisés par le biais d'un questionnaire anonyme et neutre et conclu par un débriefing réalisé de manière confidentielle par un cabinet expert, le diagnostic vous permettra de constituer un plan d'action sur mesure qui pourra se concrétiser par le choix des modules optionnels proposé par l'EIM.

À noter dans vos agendas, la présentation de la démarche par le cabinet expert, le:

Vendredi 20 mai 2022

COMMENT L'EIM SE DÉROULE ?



Thème 1 : septembre à octobre 2022

Connaissance de soi, connaissance de l'autre : pour une meilleure cohésion managériale

- Conférence thématique
- Séance de co-développement
- Process com : à la découverte de sa personnalité et de celle des autres
- Développer son écoute au travers de l'équicoaching
- Faire une remarque constructive à son collaborateur
- Communiquer pour convaincre
- Développer son leadership
- Prendre du recul sur sa carrière, rencontre avec un conseiller mobilité carrière

Thème 2 : novembre à décembre 2022

Conduire et accompagner le changement

- Conférence thématique
- Séance de co-développement
- Les clés de la conduite de projet
- Les grandes étapes du changement et rôle du manager
- Co-construire une vision partagée avec son équipe
- Découverte de deux postures du manager : facilitateur et coach
- La prise de décision en situation complexe
- Présentation d'outils pour travailler « autrement » : sensibilisation au lean, la facilitation graphique, la carte heuristique et sensibilisation au design thinking

Thème 3 : janvier à février 2023

Le manager de demain

- Conférence thématique
- Séance de co-développement
- Les nouvelles organisations
- Process et dématérialisation
- Le manager éco-responsable
- La démarche appréciative, une démarche de changement positive
- Manager des équipes hybrides
- Découverte des pratiques agiles

Thème 4 : février à mars 2023

Et si les neurosciences pouvaient aider les managers ?

- Conférence thématique
- Séance de co-développement
- Construire ensemble un esprit d'équipe
- Le collectif et l'expérimentation : leviers de la conduite du changement
- Stimuler l'intelligence collective
- Comprendre les émotions pour mieux les gérer en équipe



Modules obligatoires



Modules optionnels

Cycle de formation de 36 jours au total dont 17,5 jours obligatoires

DOSSIER DE CANDIDATURE



Un courrier signé du chef de service (préfet, direction...)

Le soutien du comité de direction sera déterminant car garant de l'implication du manager et de sa capacité à mettre en application les apports du cycle de professionnalisation et constitue donc un gage de réussite incontournable pour l'auditeur/trice.



Le CV du candidat :

Il présente le profil du candidat.



Un dossier à compléter sur le site « démarches simplifiées »

- Le candidat présentera notamment sa motivation à suivre le cycle dans les champs adéquats du formulaire de candidature
- Les candidats seront retenus sur la base de leur dossier par un comité de sélection composé des membres du comité de pilotage de l'EIM.

Ce dossier devra être transmis à la PFRH Occitanie, via le site « démarches simplifiées » avant le 25 avril 2022. À l'issue de la sélection, une convention tripartite sera signée, entre le manager, sa hiérarchie et par l'EIM.

CONTACTS



Clémence Wegscheider Directrice de la PFRH

clemence.wegscheider@occitanie.gouv.fr
05 34 45 38 80



Sandrine Troiville Conseillère en formation interministérielle

sandrine.troiville@occitanie.gouv.fr
05 34 45 33 43



Frédérique Wandrol Conseillère en formation interministérielle

frederique.wandrol@occitanie.gouv.fr
05 34 45 33 52

TARIFS

Formation continue, payée par le service d'affectation du stagiaire :

1 500 € pour les agents de la fonction publique d'État

2 000 € pour les agents des autres fonctions publiques



Partenaires État : CVRH de Toulouse, DGAFP, DITP, DRF, Préfecture de la région Occitanie



ÉCOLE de l' INNOVATION MANAGÉRIALE

4ème Promotion